

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00830

Numéro SIREN : 882 692 148

Nom ou dénomination : 5S Energie

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt 16923

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
1er DECEMBRE 2020
5S ENERGIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 Euros
115 Route de Bouc Bel Air – Luynes – 13080 Aix en Provence
882 692 148 RCS AIX EN PROVENCE

A Aix en Provence, au siège de la société, l'an deux mille vingt, le premier décembre, à neuf heures trente.

La société S2E ENERGIE, associée unique de la société 5S ENERGIE, Société par actions simplifiée au capital de 150.000 €, déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Sébastien Lecomte de son mandat de Président ;
- Quitus donné au Président ;
- Nomination de la société S2E Energie en qualité de nouveau Président ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport du Président;
- la lettre de démission de Monsieur Sébastien Lecomte ;
- le texte du projet des décisions

Et adopte les décisions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Sébastien Lecomte, décide d'approuver la démission de Monsieur Sébastien Lecomte de ses fonctions de Président et de le dispenser d'exécuter son préavis :

Monsieur Sébastien Lecomte, né le 6 Janvier 1976 à Meulan (Yvelines), de nationalité française, demeurant 115 Route de Bouc Bel Air à Aix en Provence (13080), cesse ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner quitus à Monsieur Sébastien Lecomte de sa gestion en qualité de Président, depuis sa nomination, jusqu'à la date d'effet de sa démission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport du Président, décide de nommer la société S2E Energie, société par actions simplifiée au capital de 7.565.000 euros, dont le siège social se situe 115 Route de Bouc Bel Air – Luynes – 13080 Aix en Provence, immatriculée au RCS d'Aix en Provence

82

sous le numéro 507 502 664, représentée par Monsieur Sébastien Lecomte en sa qualité de Président, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Sébastien Lecomte, avec effet à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Monsieur Sébastien Lecomte, représentant légal de la société S2E Energie, a préalablement déclaré que cette dernière accepte les fonctions de Président et ne fait l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction, ni déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

« Bon pour acceptation des fonctions de président »

S2E Energie
Représentée par Monsieur Sébastien Lecomte
Associé et Président

*Bon pour acceptation
des fonctions de président*

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'S' followed by a horizontal stroke and a loop.